

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 21 avril 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

LA PRÉSENTATION DE PROGRAMMES VISANT À REDONNER
CONFIANCE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, en ce moment il n'y a pas un seul Canadien qui ne soit touché par la grave crise économique que connaît notre pays. L'effondrement général du secteur des affaires, l'augmentation inquiétante du chômage, la flambée paralysante du coût des biens et services pour le consommateur, les taux d'intérêt répressifs et l'attitude d'indifférence du gouvernement à l'égard de ses habitudes de gaspillage ont tous contribué au tragique gâchis que nous constatons actuellement. Je propose donc, appuyé par le député de Halifax-Ouest (M. Crosby):

Que le gouvernement utilise son pouvoir non seulement pour gouverner et réglementer de façon arrogante, mais encore pour agir de façon à répondre aux besoins véritables et immédiats de la population en mettant au point des programmes en vue de faire œuvre utile et en manifestant un certain esprit d'orientation qui donnera confiance aux Canadiens dans tous les secteurs de l'économie.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT

LA RÉAFFECTATION DES FONDS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, la nouvelle récente selon laquelle le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a prévu de consacrer cinq millions de dollars à une campagne de publicité destinée à convaincre les Canadiens que l'économie dans son ensemble se porte bien, alors qu'en réalité le chômage est à son niveau le plus élevé depuis 1940, est une insulte à l'intelligence des Canadiens et un affront pour les 1.2 million de Canadiens qui sont en chômage par suite de la politique catastrophique du gouvernement en matière fiscale et monétaire. Je propose donc, avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que le gouvernement emploie ces cinq millions de dollars à des programmes de formation professionnelle à l'intention des chômeurs plutôt que de les gaspiller dans un autre effort maladroit pour se vendre aux électeurs grâce à l'argent des contribuables.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

LA REDEVANCE DE RECOUVREMENT EN MATIÈRE DE
CARBURANT DE SOUTÈ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, le programme énergétique national continue d'inciter les entreprises canadiennes à quitter le Canada pour les États-Unis. Dernièrement, nous avons appris que des entreprises de la Colombie-Britannique achètent leur essence aux États-Unis, ce qui leur permet d'économiser 30c. sur chaque gallon, et que certaines sociétés d'expédition des Grands Lacs ont fait des appels d'offre aux États-Unis. Étant donné que la taxe sur l'exportation du carburant appliquée dans le cadre du Programme énergétique national a partiellement contribué à accorder aux États-Unis un avantage sur ses concurrents pour le prix du carburant diesel pour navires, je propose, appuyé par le député d'Érié (M. Fretz):

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources supprime la redevance de recouvrement en matière de carburant destiné au transport avant que les États-Unis ne deviennent le principal fournisseur de carburant diesel pour navires du Canada.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ARGENTINE—LE DÉPART DES TECHNICIENS AFFECTÉS AU
CANDU—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Lorsqu'il a répondu à la question que je lui ai posée lundi dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a clairement démontré qu'il ignorait tout du procédé spécial d'alimentation du réacteur CANDU et de la possibilité de retirer du cœur de ce réacteur le combustible utilisé renfermant du plutonium, d'en modifier la formule chimique et de le faire servir à des fins militaires; et étant donné que dans sa hantise de vendre des réacteurs CANDU, le gouvernement du Canada accepte volontiers de ne pas tenir compte des risques que comporte toute transaction avec le gouvernement de l'Argentine, pays aux prises avec des dissensions internes où les droits de la personne ne sont pas respectés et où des gens par milliers disparaissent tout simplement, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):